COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2019

Convocation du 12 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 18 février, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique à 17 h30, sous la présidence de Madame Le Maire Isabelle ROBINEAU.

Membres présents :
Mme Isabelle ROBINEAU (Maire)
Mme Véronique BOISSON, M Bernard BRUGON, Mme Christiane CHOPINEAU, Mme Françoise DESHAYES, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Myriam SALIN

Membres absents :
Mme Camille DU BOUEXIC et Mrs, Tony DAMIANI, Pascal DUCHET et Johnny JARZAB

M Bernard BRUGON est désigné secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2019**

Approuvé à l'unanimité

- **OUVERTURE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT**

Madame le Maire informe les conseillers qu'il reste encore des investissements de 2018 à payer :

- L'achat du broyeur de branches et de la remorque
- les travaux de sanitaires et l'installation de la VMC dans la salle polyvalente
- La réfection du pilier du cimetière

Madame le Maire informe qu'il faut ouvrir les crédits en investissement de 28 300 € pour pouvoir payer toutes ces factures.
Madame Le maire propose de les répartir comme suit :

- 3 800 € au compte 2116
- 18 500 € au compte 2131
- 6 000 € au compte 2188

Après en avoir délibéré les membres du conseil Municipal ACCEPTENT l'ouverture des crédits de 28 300 € en dépenses d'investissement et de le répartir comme indiqué ci-dessus.

- **OBJECTIF CLIMAT 2030**

Madame le Maire propose aux conseillers de participer au dispositif "Objectif Climat 2030". Ce dispositif est proposé par France Nature Environnement Centre Val de Loire. Il s'agit d'un accompagnement aux communes pour la présentation de la ressource en eau face aux changements climatiques.
Ce projet demandera 12 à 13 jours de travail sur l'année, année au bout de laquelle nous aurons les résultats des travaux.
Madame le Maire souhaite impliquer le maximum d'administrés, certaine que le sujet est d'actualité et intéressera nos habitants. Madame le Maire souligne que la commune d'Aillant sur Milleron souhaite s'associer avec Le Charme sur le projet, ce qui réduirait le coût de moitié.

Madame le Maire remet aux conseillers le projet qui coûte 7 275€ financé comme suit:
Coordination globale du projet : 485.00 €
Réalisation d'un état des lieux de la commune : 1940.00 €
Présentation de l'état des lieux : 485.00 €
Co-construction du plan d'actions : 970.00 €
Animations grand public : 1 940.00 €
Accompagnement à la réalisation d'actions : 970.00 €
Diverses communications : 485.00 €
Coût total net : 7 275.00 €

Ce projet est éligible à une subvention de la Région Centre, de l'Agence de L'eau, et de LNE.
Il resterait à la charge de la commune 15 % du projet soit 1091€ dont la commune d'Aillant sur Milleron prendrait la moitié à sa charge.

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des présents d'accepter le devis de Loiret Nature Environnement d'un montant de 7 275.00 €, et de participer au projet "Objectif Climat 2030".
Décident également de solliciter une demande de subvention auprès de la Région Centre, de l'Agence de l'Eau et de LNE.
Et Chargent Madame Le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

- **DOSSIER DEMANDE DE DETR**

Madame le maire informe que la Préfecture désire une délibération uniquement pour la demande de DETR qui rassemble tous les travaux prévus.
Les Conseillers ACCEPTENT le projet cœur de village pour un Montant de 48 670.17 € HT et ADOPTE le plan de financement comme suit :

- *Réfection des trottoirs : 35 822 €*
- *Cheminement étang communal : 8 950 €*
- *Création d'une place de parking handicapé : 456 €*
- *Plantation embellissement place de l'église : 1 704.40 €*
- *Mise aux normes des toilettes publiques à l'étang : 1 737.77 €*
  TOTAL : 48 670.17 €

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les conseillers que la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais est toujours en pourparlers avec la Préfecture concernant la situation de l'Arboretum des Barres à Nogent sur Vernisson

Infos sur le programme « bien être des enfants à l'école ». L'analyse des questionnaires est en cours. Les résultats seront donnés au prochain conseil d'école le 12 mars.

M LANDRY Jean-Jacques informe les conseillers que la chaudière est tombée en panne le week-end dernier, M BOISSON plombier sur la commune est intervenu en urgence.

Le pilier du cimetière aurait besoin d'être décapé, l'agent technique va en être informé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.